



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164517

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2025

ÉDITÉ LE 17/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/09/2009
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 03/11/2023
260 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 515193548

Siret : 515 193 548 00044

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0051001

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0008272

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0008272

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : AREMA ENERGIES

1 PLACE PIERRE MENDES FRANCE
LE DORVAL
31400 TOULOUSE

Téléphone : 09 52 00 70 00

Fax :

Portable :

Site Internet : www.arema-energies.fr

E-mail : p.attal@arema-energies.fr

Responsabilité légale :
ATTAL PATRICK GÉRANT / SMADJA CHARLES GÉRANT

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/05/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/05/2023
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	28/02/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	08/06/2024
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	08/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	07/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	29/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.